

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 septembre 2014

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Préavis 16-2014 Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire
Adoption

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 16-2014 du 30 juillet 2014,
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
vu le rapport de la Commission des finances,

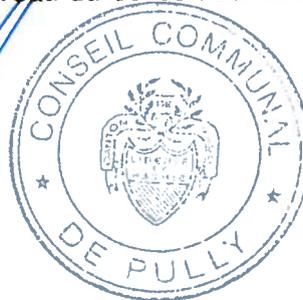
décide

- de ne pas entrer en matière.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Cédric MILLIQUET



La secrétaire

J. Vallotton

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 25 septembre 2014